

La bourse ou la vie

Le glossaire et guide du Fonds culturel national

Marie-Anne Lorgé

Non, artiste, tu n'es pas tout seul! Pour financer ton projet – de production, voire d'exportation, d'expo ou de spectacle (musical, théâtral, dansé, littéraire), en solitaire ou en collectif –, il existe une porte où frapper. C'est celle du Focuna – ou Fonds culturel national –, créé en 1982.

Lequel Focuna est en phase de renouveau, «*nous allons délaissier la traditionnelle politique de subvention pour proposer presque exclusivement des bourses*», dit Jo Kox, président depuis 2012 du comité directeur dudit Focuna, «*un processus qui doit être parachévé cette année ou l'année prochaine*».

En raccourci, le même Focuna, auquel on recourt (assez systématiquement) pour compléter/contourner la frilosité (croissante?) du ministère de la Culture, renoncera au «*saupoudrage*», supposé stérile, pour privilégier «*l'excellence*» du secteur, sa mobilité aussi «*au-delà des frontières*» – ceci induisant pour l'artiste la confection d'un dossier de candidature aussi pointu que son projet lui-même –, laquelle excellence transiterait (uniquement ou prioritairement?) par un programme de bourses et de résidences, toutes spécifiques, attribuées après décision d'un jury (d'experts) et dotées... par des mécènes privés.

La «*professionnalisation*» – le mot a le talent à la fois de séduire et de cliver – serait à ce prix. Alors, comment ça marche et déjà, le Focuna,

”

Quand on définit les choses, on définit les responsabilités.

c'est quoi? Commençons par un exemple parmi une vingtaine d'autres, à savoir celui de l'artiste-architecte luxembourgeoise Laura Mannelli, première lauréate de la première édition d'une bourse (lancée en février 2017) «*visant à accompagner la création d'œuvres d'art numériques*». Cette bourse porte le nom du financeur, à savoir la Fondation Indépendance – créée en 1999 par la Banque Internationale de Luxembourg (BIL) «*dans l'objectif de promouvoir l'art et la culture*» –, et pour la cause, c'est à la galerie Indépendance de la BIL (69 route d'Esch à Luxembourg) que l'expo de Laura Mannelli reste visible jusqu'au 2 février.



Comité directeur du Focuna, photo de famille: Catherine Krettels (secrétaire administrative), Danièle Kohn-Stoffels (secrétaire), Raymond Bausch (membre), Jo Kox (président)

C'est une magnifique expo, intitulée *The Promises of Monsters* et conçue en deux volets – le premier ayant été montré cet été, aux Rotondes, dans le cadre de la 4^e Triennale de la jeune création, une plateforme pour artistes émergents fédérés sous le thème «*Jet lag/Out of sync*». En tout cas, *The Promises of Monsters* est un mélange entre vidéo et «*design fiction*», «*un parcours immersif qui consiste à passer des ténèbres à la lumière en incorporant l'avatar de Dante*». Deux réalités simultanées, un autre mode possible...

Retour au Focuna. A son «*pourquoi?*». «*C'est la loi Aillagon*», dit Jo Kox – loi française de 2003: «*On a une structure autonome, qui n'a été instaurée, il y a quasi trente ans, que pour promouvoir le mécénat culturel et dont le fonds est non alimenté par l'Etat, la seule institution fidèle depuis le début étant l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte*».

Au début, «*on était assimilé à un ministère de la Culture bis et il y avait des mécènes différents de ceux d'aujourd'hui, les banques jouaient elles-mêmes un rôle d'acteur culturel, du moins pour décorer leurs couloirs*». Désormais, «*depuis cinq ans, des mécènes privés – des particuliers – peuvent mieux entrer en scène*», sans compter le mécénat caritatif, «*mais ça, c'est une tradition qui vient de l'Arbed*». A l'évidence, l'heure

d'une réorganisation a sonné. Poussée par un impérieux besoin «*de recentrage des missions, d'une meilleure efficacité budgétaire, d'une transparence des critères d'attribution, d'une meilleure visibilité des acteurs culturels*».

En amont, cela suppose de «*parler le même langage*». Et c'est pourquoi Jo Kox vient de mettre au point l'outil qui faisait cruellement défaut au secteur, à savoir un glossaire détaillant les termes techniques spécifiques afin de mettre de l'ordre dans toutes les opportunités de financement, les classer et les clarifier. Ce tra-

vail colossal – un lexique de 87 définitions, concepts et notions liés au domaine de l'art et de la culture –, Jo Kox y pensait depuis deux ans, il vient de le finaliser en six mois avec l'aide de Marc Rettel.

«*Au niveau du théâtre, par exemple, les uns parlent de création, les autres de coproduction sans mettre un sou, les énièmes sont producteurs délégués, bref, quand on définit les choses, on définit les responsabilités*». Ce glossaire, en fait, «*est le premier d'une longue série, il en faudrait un par secteur*» – les arts visuels,

”

La formation continue et le développement de carrière sont également des cibles pour le Focuna.

la danse, la littérature (le Focuna offre deux nouvelles bourses en faveur de l'édition jeunesse) –, car «*comment peut-on comparer les dépenses, les subventions, les descriptions si tout le monde n'applique pas les mêmes définitions?*»

Alors, voilà, le glossaire n°1 est sorti – dont 200 exemplaires supplémentaires viennent d'être réédités. Il est «*une base de discussion*» et reste donc «*ouvert aux commentaires*».

L'utilisateur (l'artiste et le professionnel de la culture) y lira comment faciliter ses démarches et quels documents à fournir.

Au final, le document énumère 42 aides et soutiens directs, 22 bourses – la dernière en date, la bourse Bert Theis, sur initiative d'un mécène privé, vient d'être dévolue à Jeff Weber, artiste visuel luxembourgeois (né en 1980) résidant à Berlin –, dont six combinées à des résidences d'artistes, au pays – notamment aux Annexes de Bourglinster – comme à l'étranger.

Et Jo Kox, qui adore classer, documenter et se mettre en quête de nouveaux mécènes, d'ajouter que «*la formation continue et le développement de carrière sont également des cibles pour le Focuna*». On entend d'ici le soupir d'aise des pouvoirs publics...

Photo: © Mike Zenari

Rencontres SEL B-1

Lundi 13 novembre 2017, 20h00
Philharmonie Luxembourg, Grand Auditorium
Elisabeth Leonskaya, piano
Solistes Européens, Luxembourg
Christoph König, direction



« Méconnue en France – In der Heimat unterschätzt »

Louise Farrenc (1804-1875)
Symphonie n°1 en ut mineur op. 32

Tatsiana Zelianko (1980)
Sonata delle Farfalle
(commande du Ministère de la Culture – création mondiale)

Ludwig van Beethoven (1770-1827)
Concerto pour piano et orchestre n°2 en si bémol majeur op. 19



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture



Vente libre auprès de www.luxembourgticket (tél.: 352 47 08 95-1)

Partenaire médiatique
LE JEUDI